

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°227 - Le 5 juillet 2011

Et maintenant 41,5 annuités !

Après l'entrée en vigueur du report de l'âge de la retraite pour les agents de la Fonction publique (Décret 2011- 754 du 28 juin 2011) le gouvernement semble décidé à poursuivre son «œuvre» !

A compter de la génération née en 1955, la durée de cotisation pour une pension complète passerait à 41,5 ans.

L'âge de la retraite va passer progressivement à 62 ans mais pour nombre de nos collègues l'obligation d'obtenir une retraite complète et d'éviter les décotes va les contraindre à travailler au-delà de 62 ans jusqu'à 65 voire 67 ans !

Un sinistre effet de ciseau et une véritable peine, d'autant plus que 41,5 annuités n'est sûrement pas la destination finale !

La CFTC a dénoncé et lutté contre cette réforme des retraites qui pénalise plus particulièrement les fonctionnaires boucs émissaires.

SAUVONS NOS RETRAITES !

